DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 5 août 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

« Selon mes informations, le projet « track 2 » permettrait à un certain nombre de chargés de cours de l'enseignement fondamental d'accéder, sous certaines conditions et en pouvant laisser prévaloir une expérience professionnelle, à la fonction d'enseignant. Des épreuves d'accès ont eu lieu fin juin et début juillet de cette année.

Partant, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

- *Quel a été le nombre de candidats éligibles pour pouvoir se présenter à ces épreuves ?*
- *Combien de candidats se sont réellement présentés ?*
- *Combien de candidats ont réussi les épreuves?*
- *Quel a été le taux de réussite dans les différentes branches?*
- *Pour les candidats ayant réussi, quelle sera leur marche à suivre pour accéder à la fonction d'enseignant du fondamental? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gilles BAUM
Député